Le Maroc refuse l'entrée d'un (faux) citoyen expulsé par la France

16.01.2023 Le Maroc refuse l'entrée d'un (faux) citoyen expulsé par la France

Les autorités marocaines au niveau de l'aéroport international Mohammed V de Casablanca ont refusé l'entrée d'une personne expulsée par les services de sécurité français pour séjour irrégulier. Lors du contrôle, les autorités marocaines ont décelé une anomalie dans les papiers de la personne dont l'identité est enregistrée au nom d'un autre citoyen marocain.

Les autorités marocaines ont refusé l'entrée sur le territoire d'un ressortissant en séjour irrégulier en France lors de son arrivée à l'aéroport Mohammed V pour non respect des conditions et des procédures convenues entre le Maroc et la France étant donné que les personnes expulsées doivent être clairement identifiées.

Lors des procédures de contrôle et d'identification à l'arrivée le 13 janvier, la personne en situation irrégulière en France, présentait l'identité d'un autre citoyen, poussant les services de sécurité marocains à refuser son entrée sur le territoire.

Selon une source bien informée, les autorités marocaines avaient informé leurs homologues français de la situation bien

avant l'arrivée de l'intéressé en les notifiant de la non correspondance des empreintes digitales de l'individu avec l'identité présentée, notant que cela constitue une violation de la procédure en vigueur. Mais la personne avait quand même été refoulée vers le Maroc.

Il convient de noter que les agents de sécurité français qui ont engagé le processus d'expulsion étaient chargés de renvoyer la personne expulsée en France, conformément aux dispositions et procédures par prévues par les lois.

Source

: https://fr.hespress.com/298086-le-maroc-refuse-lentree-dun-faux-citoyen-expulse-par-la-france.html